

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 02 - 13

Séance du 17 février 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le dix sept février,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

**TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE LA
SALLE DE CINEMA CASINO**

**SOUTIEN FINANCIER DE
L'ETAT A L'INDUSTRIE
CINEMATOGRAPHIQUE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-
MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TROGNO, VIDAL.
Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, GIULIANO,
LUCIANO, OLIVIER, SAOUT, VALENTIN

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Sabine GIACALONE), Messieurs
Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur le Maire), Yannick
GUEGUEN (procuration à Pierre LUCIANO), Jean-Paul ROCHE
(procuration à Antoine BAGNO), Philippe SERRE (procuration à
Dominique OLIVIER).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle l'attention du Conseil Municipal que cette opération a pour objet les travaux d'amélioration du bâti, de l'accueil et de la salle du Cinéma Casino.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 100 000 € H.T.

Ces travaux rendus nécessaires relèvent d'un soutien financier de l'Etat. Une attribution de 90 % du montant hors taxe des travaux acceptés, sera octroyée.

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

OPERATION	
• Travaux d'aménagement de la salle de cinéma casino	
C.N.C - Soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique (S.F.E.I.C) (90%)	90 000 €
Autofinancement (10 %)	10 000 €
Total HT	100 000 €
T.V.A 20 %	20 000 €
Total TTC	120 000 €

Le Conseil Municipal,

Approuve l'exposé qui précède,

Approuve le plan prévisionnel ci-dessus visé,

Prend acte que la Commune bénéficie du soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique pour l'ensemble des travaux projetés dans les conditions décrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY